

Appels à projet prévention 2026 – Mois sans Tabac

Modalités de réalisation du sourcing

Dans le cadre de sa politique de prévention, la CPAM de l'Isère renouvelle en 2026 son dispositif d'appel à projets via des marchés publics de gré à gré visant à soutenir des actions locales en santé publique, sur notamment la thématique du mois sans tabac.

Vous trouverez, dans le dossier publié et à télécharger, le cahier des **charges correspondant à cette thématique, ainsi que la fiche projet et le fichier de financement à compléter.**

Dans le cadre de la préparation d'un marché public, une démarche de sourcing est menée afin d'identifier les opérateurs du secteur susceptibles de répondre au besoin exprimé (cahier des charge). Cette phase doit permettre d'analyser les offres disponibles sur le marché et d'évaluer la capacité des acteurs à satisfaire les exigences du projet.

Elle vise à éclairer le choix du ou des opérateurs retenus, tout en garantissant une mise en concurrence effective et le respect des principes fondamentaux de la commande publique : liberté d'accès, égalité de traitement et transparence des procédures.

La fiche projets accompagnée du fichier « BUDGET PREVISIONNEL ET FINANCEMENT DU PROJET » est à renvoyer au plus tard le <u>lundi 8 juin 2026</u> à l'adresse mail suivante : prevention.cpam-isere@assurance-maladie.fr
Le projet réceptionné après cette date ne sera pas analysé.

Nous vous prions de bien vouloir veiller à ce que la fiche projet soit remplie dans son intégralité et que son contenu conforme au cahier des charges. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Point d'attention : le projet devra se dérouler entre **septembre et décembre 2026**.

Lors de la constitution de votre projet, nous vous remercions de nous **transmettre également votre RIB**, via le lien sécurisé ci-après :

<https://bluefiles.com/app/drop-page-private/fr/1ba5bc58acd6e098171fdf95655a2e3d5aaa7585da1766c9e710a73eebd6bcc5/854e599bba55ca694e4dd2eef425572875f8ec9cf01caf071858880f0ef4cd3c>

Tout dépôt de pièce complémentaire contenant des informations personnelles devra également se faire via le lien ci-dessus (notamment pour la transmission de la carte grise si besoin d'indemnités kilométriques).